



## INFORMATION QUALIBAT

### **Signature d'un protocole entre Qualibat et le Groupe 3F qui s'engagent sur un objectif commun : promouvoir les compétences des entreprises de construction**

Alain Maugard, Président de Qualibat, et Christian Baffy, Président du Groupe 3F, ont signé un protocole d'accord, le premier du genre qui lie un organisme certificateur et un maître d'ouvrage, leaders sur leurs marchés, s'engageant à partager et enrichir leurs bases données respectives pour promouvoir la compétence des entreprises de construction. Et ce, à l'heure où le Grenelle de l'environnement affirme la nécessité de développer les savoir-faire des entreprises de ce secteur.

Le Plan Bâtiment Grenelle constitue un véritable challenge pour le secteur de la construction et ses différents acteurs :

Pour les entreprises de bâtiment d'abord, qui ont à intégrer, dans leurs activités de réhabilitation comme de construction neuve, de nombreuses innovations (nouveaux produits, nouveaux matériaux et nouvelles techniques) et doivent, pour s'assurer de la qualité de leur mise en oeuvre, s'appuyer sur de nouveaux processus et de nouvelles règles de l'art.

Pour leurs clients maîtres d'ouvrage ensuite, dont le premier d'entre eux, le Groupe 3F, constructeur et bailleur leader français du logement social, qui a toujours fait de la qualité de ses constructions une priorité et voit aujourd'hui dans les performances énergétiques de son parc locatif le moyen d'en réduire le coût d'usage pour ses locataires. Lequel se doit, plus que jamais, d'être en mesure de sélectionner les entreprises de construction les plus compétentes.

De son côté, Qualibat, premier organisme certificateur français des entreprises de construction, participe activement à l'amélioration de la qualité du bâti, en jouant un rôle central dans l'évaluation et la valorisation des savoir-faire, aidant ainsi la maîtrise d'ouvrage à sélectionner les entreprises les plus aptes à réaliser leurs projets.

#### **- Un objectif et un intérêt communs : favoriser la qualité de la construction**

Forts de leurs positions et atouts respectifs – 6 300 logements mis en chantier et plusieurs milliers de logements réhabilités chaque année pour le groupe 3F depuis son rapprochement avec Solendi intervenu le 14 octobre dernier, 33 000 entreprises de construction couvrant tous les métiers et dont les compétences sont évaluées, vérifiées et suivies par Qualibat – et de leurs intérêt et objectif communs à favoriser la qualité de la construction, les deux organismes ont décidé de s'engager dans une politique de partenariat visant à partager et enrichir leurs bases de données respectives afin de promouvoir le savoir-faire des entreprises et favoriser la qualité de la construction.

#### **Aux termes du protocole d'accord qu'ils ont signé :**

##### **Le Groupe 3F s'engage à :**

- utiliser la base de données d'entreprises Qualibat en fonction de critères de compétences, de taille et de localisation géographique requis,
- fournir un avis motivé à Qualibat au sujet d'entreprises non Qualibat lui ayant apporté toute satisfaction, permettant à Qualibat de leur proposer éventuellement une démarche en vue de l'obtention d'une qualification.

##### **Qualibat s'engage à :**

- permettre au Groupe 3F d'accéder à une base actualisée de données par activité ;
- s'organiser pour que le Groupe 3F puisse porter réclamation du fait de comportements non professionnels d'entreprises Qualibat.

Dans le cadre de ce partenariat, le Groupe 3F et QUALIBAT ont également convenu que deux opérations ambitieuses, l'une en construction neuve et l'autre en réhabilitation, allaient servir de banc d'essai afin d'observer le niveau de compétences nécessaire des entreprises, pour réaliser des chantiers très innovants et très techniques. Il s'agit :

- du premier programme à énergie zéro du Groupe 3F, réalisé au sein de l'écoquartier "Clause-Bois-Badeau" de Brétigny-sur-Orge, selon la procédure de la conceptionréalisation ;
- d'une opération de restructuration lourde d'un immeuble d'habitation, situé rue du Faubourg du Temple, avec construction de logements neufs, sur-élévation du bâti existant et respect des exigences du référentiel du "Plan Climat Parisien" des ditlogements.

Il a par ailleurs été convenu que le Groupe 3F pourrait, à la demande de Qualibat, participer à certaines commissions d'examen, statuant sur la délivrance des certifications et des qualifications, dans des domaines particuliers (amiante, énergies renouvelables, rénovation énergétique...).

Paris, le 3 novembre 2010

**QUALIBAT Délégation Régionale Ile-de-France**

**Tel 01 41 19 70 00**

[www.qualibat.com](http://www.qualibat.com)